

MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Conseil municipal : séance du 3 mai 2018

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Duveau, Point, Levesque, Gaboriau, Le Breton, Courtois, Barbier et Vivion.

Pouvoirs : M. Guetté donne pouvoir à Mme Balada.

Absents excusés : M. Bodin et Mme Chevalier.

Affaires sociales

Organisation de la rentrée scolaire - A compter du mois de septembre, avec le retour à la semaine de 4 jours, les horaires de l'école seront, de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. L'accueil périscolaire sera ouvert de 6h45 à 8h45 et de 16h30 à 19h00.

Le mercredi et pendant les petites vacances, les enfants seront accueillis de 7h00 à 18h30

Le temps de travail des animatrices est inchangé. Les horaires de travail ont été recalculés avec les nouveaux horaires.

Pour l'ALSH du mercredi, il faut définir la plage horaire durant laquelle il n'y aura pas d'entrées ni de sorties soit entre 12h00 et 13h30 ou entre 12h15 et 13h15 pour permettre aux familles de pouvoir récupérer leur(s) enfant(s) au retour du travail.

Dossier d'inscription – Le dossier d'inscription sera modifié pour tenir compte des observations formulées par la CAF (mention de la participation financière de la CAF au fonctionnement de l'accueil de loisirs, mention et acceptation de l'utilisation de l'applicatif permettant la consultation des données allocataires (quotient familial) par la commune.

Journée « portes ouvertes » : le vendredi 31 août 2018. Date à valider avec la directrice de l'école.

Tarifs 2018-2019 – Prévoir de les voter à la réunion de conseil municipal du mois de juin.

TAP - Le pot pour la fin des TAP est fixé au jeudi 28 juin 2018. Les invitations seront envoyées aux intervenants et aux familles après les vacances scolaires (semaine 20). Amélie et Lydia sont chargées de l'organisation.

La Convention Territoriale Globale (CTG) – La commune des Cerqueux est représentée au sein du comité technique « Mobilité sociale » qui fait un inventaire de l'existant et des besoins.

ADC – Solidarité-Proximité - Lors de la dernière réunion, les points suivants ont été abordés :

- Présentation du RAM
- Emploi : subventions en baisse dans le Choletais
- Présentation du projet de piscine Lys Haut Layon. L'ouverture est prévue pour la fin 2020. L'ancienne piscine de Lys Haut Layon fermera en juin 2019. Budget : environ 10 millions d'euros.
- Présentation du PIJ qui remplace l'APAEC (Association Protection Adolescence et Enfance de Cholet). L'objectif est de répondre aux besoins, même immédiats, de protection d'enfants et d'adolescents en graves difficultés familiales et sociales qui ont été séparés de leur famille par décision administrative ou judiciaire et confiés aux services d'aide sociale à l'enfance. La structure cherche des locaux pour l'accueil de ces enfants et adolescents.

Questions diverses

Feu d'artifice – Envoyer un courrier à Laurent Vinet pour lui demander un devis détaillé et lui transmettre les documents pour la demande d'autorisation de tir du feu d'artifice. Il est impératif de faire la demande au minimum un mois à l'avance.

RAM – Une réunion sera organisée avec Mme Pintaud et les assistantes maternelles à la rentrée de septembre.

Bâtiments communaux

Salle St Jacques – Le conseil municipal retient le devis de l'entreprise Justeau pour les travaux de désamiantage de la toiture de la cuisine de la Salle St Jacques. Montant du devis : 7 330.20 € HT.

Matériel – Des devis sont en cours pour l'installation d'appareils « sèche-mains » pour les différentes salles. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'achat d'un nettoyeur vapeur qui sera utilisé dans les différents locaux.

Voirie - Urbanisme

Droit de préemption urbain – Le conseil municipal décide de ne pas faire usage de son droit de préemption pour les immeubles situés respectivement 23, rue Saint Jacques vendu par M. et Mme Pierre Denéchère et 11, rue St Jean, vendu par M. Dominique Saget.

Éclairage public – Le conseil municipal émet un avis favorable pour le remplacement de 12 candélabres situés rue des chênes dont les mats sont oxydés au pied et qui risquent de tomber. Les lanternes seront remplacées par des leds. Le coût est de 1 800 € par ensemble (mat+lampe) subventionné à 50 % par le SIEML.

Afin de faire des économies d'énergie, le SIEML va faire une proposition pour remplacer les lampes autour de l'église par des leds.

Revoir la programmation de l'éclairage extérieur (donnant sur la cour) de la maison de l'enfance qui s'allume beaucoup trop tôt.

Vitesse – Une étude va être menée avec l'ADC pour réduire la vitesse en plusieurs points de la commune :

Rue St Jacques (sortie vers la voie communale n° 3) – La pose d'un panneau STOP ne solutionnera pas la vitesse des véhicules sortant, la pose d'un ralentisseur risque d'occasionner des nuisances pour les riverains avec le passage des engins agricoles.

Rue des chênes – Réduire la largeur de la route par un stationnement à cheval sur le trottoir.

Stationnement du bus de desserte du collège de Nueil les Aubiers – Intervenir auprès du Conseil Départemental pour demander d'éviter le stationnement rue St Jacques qui est dangereux pour les usagers. Voir si l'arrêt de bus existant près de la salle des fêtes peut être utilisé.

Centre-bourg – Les travaux de finition sont en cours (réfection du plateau, pelouse, aménagement du puits, parkings).

PLU – Le dossier de modification du PLU pourra être consulté par le public du 10/06/2018 au 11/07/2018.

Station d'épuration – Deux solutions sont à l'étude, soit une rénovation avec une estimation de 361 000 € et une réalisation à l'horizon 2022-2023 ; soit la création d'une nouvelle station avec une estimation de 772 000 € et une réalisation à l'horizon 2027.

Questions diverses

Bibliothécaire – Le recrutement est en cours. Les candidatures sont recevables jusqu'au 14 mai 2018. Les entretiens sont prévus le 21 juin 2018.

Manœuvres militaires – Le maire informe le conseil municipal que des manœuvres auront lieu du 14 au 18/05/2018.

Affichage entrées de bourg – Demander aux utilisateurs de commencer l'affichage au début du panneau et d'utiliser une visserie universelle. Les affiches doivent être enlevées rapidement après la manifestation.

Collecte des ordures ménagères – En raison des fêtes du 8 mai et de l'Ascension, la collecte de la semaine 19 aura lieu le vendredi 11 mai 2018.

Fibre optique – Le déploiement sera assuré pour 2020 avec l'entreprise TDF.

Finances ADC – Les recettes relatives aux impôts et taxes s'élèvent à 53 millions d'euros soit 58 % des recettes du budget de l'ADC.

Déchetterie Yzernay – Elle devrait voir le jour d'ici 5 ans. En revanche, il n'y a aucun calendrier concernant la fermeture des écopoints.

Prochaine réunion le jeudi 7 juin 2018